



BAREME DES HONORAIRES

Honoraires de transaction (exprimés toutes taxes comprises), à la charge de l'acquéreur :

. Terrains à bâtrir :

- Prix net vendeur compris entre 0 € et 39999 € : 12%
- Prix net vendeur compris entre 40000 € et 100000 € : 10%

. Immeubles bâtis (appartements, maisons, immeubles...) :

- Prix net vendeur compris entre 0 € et 74999 € : 10%
- Prix net vendeur compris entre 75000 € et 99999 € : 9%
- Prix net vendeur compris entre 100000 € et 129999 € : 7%
- Prix net vendeur compris entre 130000 € et 219999 € : 6%
- Prix net vendeur supérieur ou égal à 220000 € : 5%

Honoraires de location (exprimés toutes taxes comprises) :

. Honoraires à la charge du preneur :

- Frais de visite du preneur, de constitution de dossier et rédaction de bail dans la limite de 8 €/m² de surface habitable
- Frais d'établissement d'état des lieux dans la limite de 3 €/m² de surface habitable

. Honoraires à la charge du bailleur :

- Frais limités au montant des honoraires dus par le preneur

AGENCE DU VALASSE

61 rue Maréchal Foch - 76210 GRUCHET LE VALASSE

02 35 31 19 23 - contact@agenceduvalasse.fr

Société à responsabilité limitée au capital social de 9146,84 €

Registre du Commerce et des Sociétés LE HAVRE 324 274 927

Carte Professionnelle N° CPI 7604 2016 000 013 683 délivrée par CCI SEINE ESTUAIRE

Garanties financières LCL - Le Crédit Lyonnais - 4 rue Guillet - 76210 BOLBEC :

Caution de 30 000 € au titre de l'activité : « TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE »

Caution de 220 000 € au titre de l'activité « GESTION IMMOBILIÈRE »